



**Concours n° 16-17-18 – 2^e affichage
POSTE DE PROFESSEUR
en gestion de la santé et des services sociaux
(Chaire de recherche du Canada - niveau 2)**

L'École nationale d'administration publique (ENAP) est la seule université francophone spécialisée en administration publique en Amérique du Nord. Institution d'avant-garde pour penser et participer au devenir de la chose publique, elle est entièrement consacrée au renouvellement des administrations publiques, ici et ailleurs dans le monde (pour en savoir plus, voir le document [Profil institutionnel](#)).

L'ENAP est à la recherche de candidatures qualifiées afin de pourvoir un poste de professeur régulier spécialisé en gestion de la santé et des services sociaux et possédant le profil requis pour devenir titulaire d'une [Chaire de recherche du Canada](#) de niveau 2.

En qualité d'établissement universitaire spécialisé offrant exclusivement des programmes de 2^e et de 3^e cycles, l'ENAP privilégie pour le développement de ses ressources professorales des personnes polyvalentes qui peuvent enseigner à la maîtrise et au doctorat, encadrer des étudiants, faire de la recherche en administration publique et du transfert de connaissances, tant à l'interne que dans les milieux desservis par l'École. En raison des caractéristiques de sa population étudiante, les membres du corps professoral peuvent également être appelés à développer de l'enseignement à distance ou à enseigner à des cohortes particulières, sur l'ensemble du territoire québécois ou à l'étranger.

Le domaine de la recherche en gestion de la santé et des services sociaux représente pour l'ENAP une priorité stratégique de son projet institutionnel de développement. Il est identifié comme tel dans le [Plan de développement de la recherche 2014-2018](#).

Lieu

Montréal, Québec ou Gatineau

Exigences

Les personnes désireuses de poser leur candidature devront être titulaires d'un doctorat dans un champ disciplinaire pertinent à l'administration publique avec une spécialisation en gestion de la santé et des services sociaux. Conformément aux critères du Programme des *Chaires de recherche du Canada* de niveau 2, le diplôme de doctorat doit avoir été obtenu il y a moins de 10 ans, soit après le 1^{er} septembre 2007.

Ce poste étant lié au titulariat d'une *Chaire de recherche du Canada*, une expérience en recherche, attestée par des publications dans les revues scientifiques avec comité de lecture, est requise et se doit d'être clairement démontrée. Le candidat ou la candidate doit aussi démontrer un intérêt appuyé pour la recherche interdisciplinaire, une capacité à développer une programmation et des demandes de subvention de recherche en lien avec des organisations publiques partenaires, et une capacité à attirer des personnes hautement qualifiées.

Conformément aux exigences du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux personnes ayant la citoyenneté canadienne et aux personnes résidentes permanentes du Canada.

Domaines d'expertise

L'expertise du candidat ou de la candidate devra couvrir un large éventail théorique, conceptuel et pratique dans le domaine de la gestion de la santé et des services sociaux, avec une préoccupation particulière pour les aspects opérationnels qui en caractérisent les services et les organisations, et pour les problématiques actuelles et les besoins émergents qui les touchent.

Cette expertise pourra notamment toucher les défis multiples liés à l'amélioration des soins et des services tels que la structuration, la coordination et l'évaluation des activités, l'organisation du travail et des services, les collaborations interprofessionnelles, ou encore la gestion de l'information et de la performance, incluant la dimension intersectorielle des activités dans les réseaux concernés.

La personne candidate sera également sensibilisée et documentée sur les questions relatives à la gestion et au pilotage du changement, en contexte de réformes et de processus de transformation. Finalement, une expérience professionnelle dans un milieu de pratique pertinent sera considérée comme un atout.

Mise en candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir à l'ENAP un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- Une lettre de présentation mettant en lumière la valeur du dossier, en vue notamment de l'obtention d'une *Chaire de recherche du Canada* de niveau 2 (pour plus d'informations sur les critères de sélection et autres considérations relatives à ce processus, voir la section [Mise en candidature](#) du Programme);
- Un curriculum vitae complet (CV commun canadien);
- Une ébauche, d'un maximum de 5 pages, du projet de programmation de recherche qui accompagnera la candidature au Programme des *Chaires de recherche du Canada* (cf. aux pages 9 et 10 du [Formulaire de mise en candidature pour une Chaire de recherche du Canada](#)).

Date d'entrée en fonction : Août 2017

Salaire à établir selon la convention collective des professeures et professeurs de l'ENAP 2012-2017.

Les candidatures devront être transmises, en prenant soin d'indiquer le numéro du concours, **avant le 29 mai 2017 à 17 h** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
École nationale d'administration publique
555, boul. Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5
ou par courriel à : rh.emplois@enap.ca